Revue **Sociologie du travail**
IRISSO – Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16, France
revue@sociologiedutravail.org
www.sociologiedutravail.org

Appel à propositions d'articles pour un numéro spécial :

Les transformations de l'agriculture au prisme du salariat

Coordonné par Loïc Mazenc, François Purseigle et Nicolas Roux

Résumé

Dans ce numéro thématique, nous invitons les sociologues du travail à explorer la question du salariat agricole, longtemps considérée comme une problématique marginale ou un épiphénomène des transformations du travail et du salariat. Les mondes agricoles sont en effet entrés dans un processus de banalisation de leurs métiers et de leurs exploitations qui empruntent de plus en plus leurs modes d'organisation à d'autres secteurs économiques. La production agricole n'est plus l'apanage des seuls agriculteurs et agricultrices au sens communément admis de « chef·fes d'exploitation » : partout dans le monde et singulièrement en France, la production agricole n'est plus forcément celle que l'on croit. Le modèle de la ferme familiale de type conjugal défendu par les organisations professionnelles agricoles et consacré par les politiques agricoles de la seconde moitié du XX^{e} siècle se trouve aujourd'hui extrêmement fragilisé. Une profonde recomposition des métiers de la production agricole accompagne l'effacement démographique de la population active familiale, avec une tendance de fond et massive : en France et en Europe, leurs activités reposent sur de nouvelles stratégies d'association, d'externalisation ou d'intégration de salarié·es.

Modalités de réponse et calendrier

Les propositions d'articles, d'un volume total compris entre 65000 et 75000 signes, sont attendues le **20 février 2026 au plus tard**.

Les articles seront entièrement anonymisés selon les modalités exposées sur le site internet de la revue, les coordonnées des auteurices étant renseignées séparément, dans le formulaire de soumission disponible à la même adresse :

https://www.sociologiedutravail.org/Proposer-un-article.

Les articles feront l'objet d'une évaluation anonyme selon la procédure en vigueur au sein du comité de rédaction de *Sociologie du travail*. Les échéances pour d'éventuels remaniements des articles retenus seront précisées au cours des différentes étapes du processus. La parution du numéro spécial est prévue en 2027.

La sélection des contributions et leur évaluation étant anonymes, les auteurices ne doivent pas contacter les coordinateurs du numéro ni les membres du comité de rédaction mais bien soumettre leurs articles via le site internet de la revue.

Dans ce numéro en préparation, la revue entend inviter les sociologues du travail à explorer davantage la question du salariat agricole, longtemps considérée comme une problématique marginale ou un épiphénomène des transformations du travail et du salariat. Les mondes agricoles sont en effet entrés dans un processus de banalisation de leurs métiers et de leurs exploitations qui empruntent de plus en plus leurs modes d'organisation à d'autres secteurs économiques (Purseigle et Hervieu, 2022). La production agricole n'est plus l'apanage des seuls agriculteurs et agricultrices au sens communément admis de « chef·fes d'exploitation » : partout dans le monde et singulièrement en France, la production agricole n'est plus forcément celle que l'on croit. Le modèle de la ferme familiale de type conjugal défendu par les organisations professionnelles agricoles et consacré par les politiques agricoles de la seconde moitié du XX^{e} siècle se trouve aujourd'hui extrêmement fragilisé. Une profonde recomposition des métiers de la production agricole accompagne l'effacement démographique de la population active familiale, avec une tendance de fond et massive : en France et en Europe, leurs activités reposent sur de nouvelles stratégies d'association, d'externalisation ou d'intégration de salarié·es. Aujourd'hui, 987 000 actives et actifs salariés non familiaux, embauchés directement ou par l'intermédiaire de sociétés spécialisées, travaillent au sein des exploitations agricoles françaises (Laurent et Nguyen, 2022 ; Magnan, 2022). À mesure qu'elle croît, cette population de salarié·es tend à se diversifier selon que l'on a affaire à des salarié·es permanent·es, saisonnier·es ou directement embauché·es par des sociétés prestataires de services agricoles. La spécialisation des productions et l'émergence de nouvelles formes d'entreprises ayant massivement recours à la sous-traitance induisent une pluralisation des statuts salariés dans le secteur agricole.

Si les salarié·es, notamment les ouvriers et ouvrières, ont longtemps constitué un angle mort d'une littérature scientifique française focalisée sur la figure mythifiée de l'exploitation familiale (Darpeix, 2010 ; Roux, 2018), l'essor récent d'une série de travaux portant sur cette population invite à un travail à la fois de synthèse et d'ouverture sur le salariat agricole. Ce numéro part ainsi du constat de l'hétérogénéité de la population salariée agricole et vise à en dresser plus largement un portrait contemporain d'ensemble. La focale portée sur le salariat permet effectivement de comprendre les évolutions du travail agricole dans ses transformations et ses permanences. Pour ce faire, quatre axes sont proposés, qui peuvent être traités séparément ou de manière croisée, les comparaisons (locales, régionales, nationales, internationales) étant bienvenues. Il s'agit d'interroger les frontières du salariat à partir de l'émergence de nouvelles figures (1) ainsi que des trajectoires diversifiées qui le composent, suivant les divisions du travail agricole et les inégalités et rapports sociaux qui les sous-tendent (2). Le troisième axe porte sur le rôle joué par les pouvoirs publics et les corps intermédiaires dans la régulation et la représentation collective du salariat agricole (3). Le dernier axe concerne l'action des différents intermédiaires sur les recompositions du marché du travail et sur la qualité ou non de l'emploi salarié du secteur (4).

1. Nouvelles figures et frontières du salariat agricole

Quelles sont les différentes figures de salarié·es agricoles ? Quelles sont celles qui apparaissent comme étant canoniques, ordinaires ou marginales ? La recomposition des modèles de production et de gestion, l'émergence de grandes entreprises de production (Nguyen et Purseigle, 2012), la forte rationalisation de l'organisation du travail, la transformation de l'exercice des métiers du salariat (Mazenc, 2020, 2021), les injonctions publiques à

l'« agroécologisation » des pratiques (Cardona *et al.*, 2014), ou encore la progression d'initiatives citoyennes, écologiques et participatives comme les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne ; Paranthoën, 2022) génèrent effectivement un besoin en main-d'œuvre, salariée et parfois bénévole. La progression de la part réalisée par le travail salarié, concomitante de la baisse de celle effectuée par le travail exploitant, en atteste (Agreste, 2018). Ce besoin croissant de main-d'œuvre peut correspondre à de nouvelles activités et à de nouvelles façons de recruter, induites notamment par le recours accru à la technologie ou à la robotique (Martin *et al.*, 2022), ou par de nouvelles façons de concevoir l'organisation du travail, lorsque celle-ci est pensée par exemple en relation avec des activités touristiques ou de transformation. La littérature a renseigné la diversité des formes d'organisation des coopératives et leur évolution historique, tendant de plus en plus vers les impératifs du marché (Valiorgue *et al.*, 2020). Mais nous en savons encore peu sur les figures salariales qu'elles recouvrent. Il s'agira en outre d'interroger la question des usages des machines et des technologies par les différentes catégories de salarié·es. Dans quelle mesure l'introduction de certaines machines ou technologies contribue-t-elle à l'évolution des pratiques professionnelles des salarié·es, et à l'émergence de nouveaux métiers ou fonctions ? Du côté des formes émergentes, mentionnons en particulier le cas-limite du « *woofing* » qui, bien que ne relevant pas de l'emploi, revêt toutefois bien des traits du salariat déguisé (Dubertrand, 2020).

Un premier axe de réflexion interrogera ainsi les frontières du salariat agricole au regard des nouvelles formes d'organisation de la production, s'étirant entre deux grands pôles, « de la ferme collective à la firme ». En retraçant leurs trajectoires biographiques et les « logiques entrepreneuriales » qui les sous-tendent (Grossetti, 2014), cet axe portera ainsi une attention particulière aux nouvelles figures salariales de l'entreprise agricole (ouvrières, de l'ingénierie, du management, etc.) et aux « carrières » qui leur sont potentiellement associées — certaines figures étant moins vouées que d'autres à faire partie intégrante de la marche de l'entreprise. Il pourra intégrer les différences régionales observées dans le cadre d'études empiriques (Pouzenc et Vincq, 2013).

2. Divisions du salariat : trajectoires et mobilités à l'aune des rapports sociaux

S'intéresser aux formes émergentes et aux recompositions du travail salarié vise donc à mieux appréhender un segment professionnel mouvant et difficilement saisissable. Toutefois, nous pouvons faire l'hypothèse que ces recompositions s'insèrent dans des principes de sélection et de différenciation analysés de longue date. Il s'agit ainsi dans cet axe d'appréhender les inégalités et les rapports de pouvoir qui structurent les trajectoires des salarié·es agricoles. On peut se demander à quel point les différences de fonctions, de positions et de statuts puisent dans la dynamique des rapports sociaux liés à la classe, au genre, à la « race », au validisme ou encore à l'âge. Il s'agira ici d'interroger la manière avec laquelle les clivages objectifs de la main-d'œuvre (entre femmes et hommes, personnes autochtones et immigrées, jeunes et anciennes, « valides » et « handicapées », etc.) relèvent de et révèlent les représentations qui en sont à l'origine et contribuent aux « divisions » du travail (Lallement, 2007).

Concernant les rapports sociaux de « race » et comme cela est observé dans d'autres secteurs d'activité (Jounin, 2009), retrouve-t-on ainsi des inégalités de traitement et de reconnaissance des compétences professionnelles au détriment des travailleuses et travailleurs saisonniers

agricoles étrangers (Diallo, 2020 ; Mazenc, 2020) ? Le jeu avec le droit qu'autorise le travail détaché et sa tendance à être moins protecteur socialement se manifestent-ils de manière singulière en agriculture ? Dans une agriculture devenue globalisée, ce numéro sera ainsi l'occasion d'approfondir la connaissance des déterminants du recours au travail détaché, immigré, et plus largement au travail temporaire. Il s'intéressera aux logiques migratoires et raciales et à la manière dont ces divisions se répercutent sur le collectif de travail et sur les travailleuses et travailleurs agricoles eux-mêmes.

Le raisonnement est similaire à propos du genre, avec des spécificités ayant trait à l'évolution de la place des femmes dans l'agriculture, d'abord associées à la gestion de l'exploitation (de manière plus ou moins légale et reconnue) puis de plus en plus au travail salarié. En ce qui concerne le salariat, repère-t-on des différences de mobilisation de la main-d'œuvre salariée selon des logiques genrées ? Que nous dit la surreprésentation des femmes salariées dans certaines filières ? Quels sont les effets sur les salarié·es d'une organisation du travail agricole davantage féminisée ? Au sein du secteur agricole, y a-t-il des filières ou des types d'organisation de la production davantage enclines à accepter une mixité de genre ? Trouve-t-on une division sexuée du travail agricole, et de quelle manière l'assignation des femmes et des hommes à des rôles sociaux et à des tâches de travail genrées influence-t-elle le rapport au travail des salarié·es agricoles ?

Enfin, des contributions relatives aux rapports sociaux liés à l'âge seront également bienvenues. D'une part, les saisonnières et saisonniers de l'agriculture sont nettement plus âgé·es que l'ensemble des personnes en emploi saisonnier tous secteurs confondus : 36 ans en moyenne, contre 31 ans. Quasiment un quart d'entre elles et eux ont 50 ans ou plus. Cela interroge sur ce que vieillir veut dire en agriculture, avec des risques plus élevés qu'ailleurs de rester à l'écart de la norme du CDI (Bellit, 2015), mais aussi des pénibilités marquées et des risques professionnels (voir *infra*) engendrant un nombre important de situations d'invalidité et de handicap. D'après l'Observatoire de l'emploi et du handicap, 2,2 % des personnes handicapées en emploi exercent une profession agricole (ou des secteurs de l'aquaculture, de la pêche et des travaux forestiers et ruraux), un taux proche de la part de l'ensemble des personnes en emploi travaillant en agriculture (2,4 %). Parmi elles, 40 % sont ouvrières et ouvriers. L'objectif sera de renseigner sur les conséquences de l'activité sur les corps et la santé ainsi que sur les façons (socialement et professionnellement différenciées) de tenir et durer en agriculture dans ces situations. Cela invite aussi à s'intéresser à l'insertion, aux trajectoires et à l'intégration des jeunes dans le salariat agricole.

3. Le rôle des organisations et des politiques publiques dans la régulation du salariat agricole

Les travaux du troisième axe pourront interroger le rôle de l'action publique et des corps intermédiaires dans l'évolution des formes de représentation et de régulation du salariat agricole. La récente crise sanitaire a effectivement mis en exergue le travail politique d'un ensemble d'acteurs et actrices de la filière (agriculteurs et agricultrices, syndicats professionnels, coopératives, instituts de formation…) pour faire de la « pénurie de main-d'œuvre agricole » un problème public et alerter l'État sur le besoin d'un encadrement étatique. Suite à cette « mise sur agenda » (Hassenteufel, 2011), l'État, en cogestion avec les organisations professionnelles agricoles (patronales) dominantes, a par exemple mis en place

dès le mois de mars 2020 des « mesures d'urgence » pour favoriser le recrutement des saisonnier·es agricoles et la prolongation des titres de séjour des ressortissant·es étranger·es (Castracani *et al.*, 2021).

Or, le développement du salariat agricole pose la question de sa représentation. La fragilisation économique, sociale et morale, qui ne touche pas que les familles des petites exploitations mais également de nombreux salarié·es agricoles précaires, pourra ici être investiguée par une analyse de l'action publique en termes d'emploi et de travail en lien avec les questions de santé. Les pénibilités et risques professionnels spécifiques en agriculture sont désormais bien connus, mais ils sont davantage renseignés pour les exploitant·es (Jouzel et Prete, 2024). Or, les ouvriers et ouvrières agricoles ont également des taux d'intoxication par les produits phytosanitaires, de lésions mortelles, d'accidents ou encore de troubles musculosquelettiques supérieurs aux autres catégories socioprofessionnelles. Leur taux de suicide est proche de celui des exploitant·es (Prévitali, 2015). Apparaît ainsi un contraste entre la prégnance des problèmes de précarité et de santé d'un côté et leur invisibilisation de l'autre — et ce aussi bien en France que dans les pays du Maghreb, en Espagne, en Amérique latine (Décosse, 2013) ou aux États-Unis (Holmes, 2006). Comment l'expliquer ? Quels sont les effets de ce sous-dimensionnement des politiques publiques sur la représentation politique et la soutenabilité du travail salarié agricole (Roux, 2024) ? Les travaux de cet axe pourront à la fois porter sur la construction de l'action publique (que l'échelle soit locale, nationale, ou européenne), mais aussi sur leurs destinataires, salarié·es et représentant·es de salarié·es, ou encore sur les professionnel·les en charge de la santé et de la prévention des risques pour la santé au travail.

4. Les intermédiaires du salariat agricole

Le dernier axe regroupera des travaux qui interrogent les « intermédiaires du marché du travail agricole » (publics ou privés) détenant des compétences de détection et/ou de sélection de la main-d'œuvre, ainsi que, dans certains cas, des compétences de négociation et de gestion des contrats de travail, qui proposent ou vendent ces services à des usagers et usagères, des sociétaires ou des client·es (Cinçon, 2010). Les travaux pourront tout autant interroger les intermédiaires historiques et classiques du salariat en agriculture (services de remplacement, groupements d'employeurs, CUMA, APECITA, ANEFA, Pôle Emploi...) que les intermédiaires émergents (plateformes numériques spécialisées type Jobagri, plateforme générale comme LeBonCoin, etc.). En effet, de plus en plus de secteurs traditionnels sont bousculés par l'émergence des plateformes numériques, si bien que certains travaux scientifiques n'hésitent pas à parler d'un « capitalisme de plateforme » (Abdelnour et Bernard, 2018). Ces plateformes remettent-elles en cause les formes traditionnelles de cadrage des échanges marchands mais aussi de régulation des marchés ?

Rares sont les approches qui analysent le développement des plateformes et les controverses qu'elles génèrent à l'échelle d'un secteur économique dans son ensemble. L'ambition de cet axe est donc d'étudier dans quelle mesure l'émergence de plateformes numériques dans un secteur économique — le secteur agricole — contribue à redéfinir les frontières du salariat. Si l'essor des intermédiaires sur le marché du travail a tendance à être mobilisé par et/ou pour le pôle patronal (Dif-Pradalier et Roux, 2022), repère-t-on des tentatives de concilier objectif de production et objectif d'insertion et de qualification, comme dans le cas des entreprises agricoles apprenantes (EAA) à destination des travailleurs et travailleuses handicapées ?

Repère-t-on plus largement des dispositifs jouant le rôle de support des trajectoires professionnelles des salarié·es et d'aménagement des conditions de travail ?

Il s'agira donc dans cet axe de répondre aux questions suivantes : quelle est l'influence des intermédiaires sur la construction des trajectoires professionnelles et sur le travail, l'emploi et la santé ? La démultiplication des lieux et des relations d'emploi accentuée par diverses formes d'intermédiation empêche-t-elle les salarié·es de s'identifier à un collectif de travail précis et, par là même, d'œuvrer au travers de ce dernier et par le biais de la négociation collective à l'amélioration de leurs conditions de travail ou au renforcement de leurs droits ? En somme, de quelle façon interpréter cette institutionnalisation d'une concurrence entre opérateurs et opératrices de médiation dans le domaine de l'emploi agricole ?

Indications bibliographiques

Abdelnour, S., Bernard, S., 2018, « Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les régulations », *La Nouvelle revue du travail*, n° 13, en ligne : https://journals.openedition.org/nrt/3734.

Bellit, S., 2015, « Quel est l'impact des contrats temporaires en agriculture ? », *Formation emploi*, n° 129, p. 23-45.

Bourquelot, F., 1972, « Les salariés agricoles et leurs organisations », *in* Tavernier, Y., Gervais, M., Servolin, C. (dir.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 533-557.

Castracani, L., Décosse, F., Nieto, J.M., 2021, « Le travail détaché dans l'agriculture intensive provençale », *Temporalités*, n° 33, en ligne : https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.4000/temporalites.8168.

Cinçon, X., 2010, « Trois histoires de remplacement en agriculture. Sociologie d'une activité de service », Thèse de doctorat en études rurales, Université de Toulouse.

Darpeix, A., 2010, « La demande de travail salarié permanent et saisonnier dans l'agriculture familiale : mutations, déterminants, et implications. Le cas du secteur des fruits et légumes français », Thèse de doctorat en économie, Montpellier Supagro.

Décosse, F., 2013, « "Immigrés, solidarité !" Histoire d'une lutte, envers d'un slogan », *Hommes & migrations*, n° 1301, p. 109-117.

Diallo, I., 2020, « Des migrants subsahariens dans les travaux agricoles saisonniers en France : exploitation, résistances, solidarités », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Poitiers.

Dif-Pradalier, M., Roux, N., 2022, « Introduction. Le tiers employeur ou l'emploi quoi qu'il en coûte ? », *Formation emploi*, n° 157, p. 7-26.

Dubertrand, B., 2020, « Bricoler l'utopie : expérimenter d'autres manières de vivre dans la moyenne montagne ariégeoise », Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et historique, Université Toulouse 2.

Friedmann, G., 1956, *Le travail en miettes*, Gallimard, Paris.

Gratton, P., 1972, « Le mouvement ouvrier et la question agraire de 1870 à 1947 », *in* Tavernier, Y. (dir.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine,* Presses de Sciences Po, Paris, p. 163-195.

Grossetti, M., 2014, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? Réseaux personnels et nouveaux moyens de communication », *Réseaux*, n° 184-185, p. 187-209.

Hassenteuffel, P., 2011, « Chapitre 2. L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics », *in* Hassenteuffel, P., *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, p. 43-64.

Jounin, N., 2009, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, Paris.

Jouzel, J.-N., Prete, G., 2024, *L'agriculture empoisonnée. Le long combat des victimes des pesticides*, Presses de Sciences Po, Paris.

Lallement, M., 2007, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris.

Laurent, C., Nguyen, G., 2022, « Innovation in Labour Organisation and Social Conditionality: Implications for Farm Advisory Services », *EuroChoices*, vol. 21, n° 1, p. 56-62.

Magnan, A., 2022, « Le développement du salariat précaire dans l'agriculture française : une approche d'économie institutionnelle », Thèse de doctorat en économie, Université Paris-Saclay.

Mazenc, L., 2020, « Les chefs de culture : des interprètes contrariés du nouveau capitalisme agricole. Dualisme d'une professionnalisation », Thèse de doctorat en sociologie, Institut National Polytechnique de Toulouse.

Mazenc, L., 2021, « Les chefs de culture : entre "têtes de pont" et "têtes à gnons" », *La Nouvelle revue du travail*, n° 18, en ligne : https://journals.openedition.org/nrt/8428.

Mosconi, N., Revillard, A., Vouillot, F., 2022, « Handicap, genre et travail », *Travail, genre et sociétés*, n° 48, p. 27-34.

Naville, P., 1963, *Vers l'automatisme social ? Problèmes du travail et de l'automation*, Gallimard, Paris.

Nguyen, G., Purseigle, F., 2012, « Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme. L'exemple de la Camargue », *Études rurales*, n° 190, p. 99-118.

Paranthoën, J.-B., 2022, *Les circuits courts alimentaires. Des marchés de proximité incertains*, Éditions du Croquant, Vulaines sur Seine.

Pouzenc, M., Vincq, J.-L., 2013, « Faire du bio ! Faire du terroir ? Le terroir viticole de Gaillac au risque de l'agriculture biologique », *Sud-Ouest Européen*, n° 36, p. 149-160.

Prévitali, C., 2015, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *Pensée plurielle*, n° 38, p. 105-121.

Purseigle, F., Hervieu, B., 2022, *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, Paris.

Roux, N., 2018, « La perpétuation d'une invisibilité : l'absence de regard spécifique sur les salariés agricoles », *Politique de l'image*, n° 14, p. 36-45.

Valiorgue, B., Bourlier Bargues, É., Hollandts, X., 2020, « Quelles évolutions de la raison d'être des coopératives agricoles françaises ? Regard historique sur un construit social », *Revue des études coopératives mutualistes et associatives (RECMA)*, n° 358, p. 23-38.